

Action IDEX Université Paris-Saclay 2019  
« Innovation et entrepreneuriat »

**Cadrage concernant l'AAP Poc in labs**

Pour sa sixième édition, l'appel à projets Prématuration devient « **Poc in labs** ». Pour l'appel à projets 2019, les 14 membres de l'Université Paris-Saclay\* s'associent avec les Labex CHARMMMAT et LERMIT, ainsi que le Design Spot, pour soutenir l'émergence de projets à fort potentiel socio-économique.

Ainsi, le financement des projets lauréats s'appuiera sur les fonds IDEX et les fonds des Labex partenaires à l'AAP Poc in labs. Cet appel à projets vise à financer des projets destinés à entrer en phase de prématuration dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

L'AAP Poc in labs 2019 vise à mettre en lumière tout projet d'innovation qu'il soit technologique ou sociétal, social et solidaire, issu des laboratoires du périmètre de l'Université Paris-Saclay.

Il a notamment pour objectifs de développer la preuve du concept, de produire une stratégie de valorisation, et de proposer une équipe pour la maturation et le développement du projet. L'appel à projets Poc in labs vise également à sensibiliser les porteurs de projet au design, à la conception universelle et à la création d'entreprise, à travers des modules de formation suivis avec des experts et des incubateurs.

\* L'Université Paris-Saclay est composée de : l'Université Paris-Sud, l'Université d'Evry Val d'Essonne, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CentraleSupélec, l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay, l'Institut d'Optique Graduate School, AgroParisTech, l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques ainsi que le CNRS, le CEA, l'Inra, l'Inria, l'Inserm et l'Onera.

**CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS**

**1- Pour les projets à fort potentiel technologique et économique**

- Les projets qui candidatent à l'AAP ont pour objectif la prématuration d'un résultat issu d'un laboratoire, potentiellement valorisable, quel que soit le champ disciplinaire concerné ;
- Les projets ne sont pas encore entrés en phase de valorisation (exclusion notamment des projets contractuellement engagés vers un transfert industriel, les projets portés par des start-ups en cours d'incubation ainsi que les projets en cours d'essaimage) ;
- La structure de valorisation de l'établissement porteur du projet accepte d'accompagner le projet ;
- Les porteurs de projets sont les personnels des laboratoires de recherche de l'Université Paris-Saclay ou les étudiants des établissements membres de l'Université Paris-Saclay ;
- La durée de la prématuration est comprise entre 6 et 12 mois.

**2- Pour les projets à fort potentiel et impact sociétal, social et solidaire (projet SHS)**

- Tout projet à vocation sociale, sociétale, développement durable, et n'impliquant pas nécessairement de technologie au sens de l'innovation, est éligible ;
- Les projets qui candidatent à l'AAP ont pour objectif la prématuration d'un résultat issu d'un laboratoire, potentiellement valorisable, quel que soit le champ disciplinaire concerné ;
- La structure de valorisation de l'établissement porteur du projet accepte d'accompagner le projet ;
- Les porteurs de projets sont les personnels des laboratoires de recherche de l'Université Paris-Saclay ou les étudiants des établissements membres de l'Université Paris-Saclay ;
- La durée de la prématuration est comprise entre 6 et 12 mois.

DEPENSES ELIGIBLES POUR UN MONTANT TOTAL COMPRIS ENTRE 20 ET 80 K€

- Achat de prestations de service pour la réalisation d'une étude de marché et/ou d'une étude juridique (propriété intellectuelle, règlementaire, normalisation,...) ;
  - Les prestations de service mentionnées ci-dessus sont opérées par la SATT Paris-Saclay et financées sur le fonds IDEX Université Paris-Saclay.
- Fonctionnement :
  - o Recrutement « soutien au transfert » niveau ingénieur ou technicien pour effectuer la prématuration technologique ;
  - o Achat de consommables.

Ces dépenses sont financées sur les fonds des Labex partenaires et le fonds IDEX Université Paris-Saclay.

- Sensibilisation au design opérée par le Design Spot.

Ces dépenses sont financées sur un fonds spécifique IDEX Université Paris-Saclay.

- Sensibilisation à la conception universelle opérée par des experts du domaine.

Ces dépenses sont financées sur un fonds spécifique IDEX Université Paris-Saclay.

- Sensibilisation à la création d'entreprise opérée par des experts des incubateurs.

Ces dépenses sont financées sur un fonds spécifique IDEX Université Paris-Saclay.

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

**1- L'originalité et la faisabilité du projet « Produit, service, usage » :**

Ce critère implique notamment l'évaluation du réalisme du planning envisagé, la prise en compte des risques, ainsi que la stratégie de valorisation envisagée.

**2- Le potentiel économique du projet « Accès au marché »:**

Ce critère implique notamment le positionnement du projet par rapport à la concurrence, les retombées sur l'activité scientifique des laboratoires, les premières applications ciblées, les premiers utilisateurs envisageables, le positionnement TRL (voir annexe).

Pour les projets SHS, ce critère implique d'évaluer la pertinence des projets au travers des applications potentielles avec une dimension explicite d'innovation sociétale, fonctionnelle, sociale et solidaire.

**3- La démarche de protection « Propriété intellectuelle » :**

Ce critère entend vérifier que le résultat scientifique est bien protégé ou que sa protection a été envisagée au regard de la réglementation en matière de propriété intellectuelle, notamment au regard des publications réalisées et à venir, des contrats/financement en cours et liés au projet.

**4- La cohérence des partenariats, leur complémentarité et leur engagement « Equipe, soutien & intégration »**

Ce critère entend évaluer l'engagement du laboratoire dans lequel se déroule le projet, la capacité de gestion du porteur de projet, ainsi que la qualité des autres partenaires (ingénieur marketing, industriel, étudiants...).

## PROCESSUS DE SELECTION

Un jury sera désigné pour présélectionner les projets éligibles. Ceux-ci seront évalués par des experts indépendants. Enfin, le jury établira le classement des projets et publiera la liste des projets lauréats.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

- Le 28 février 2019 : Publication de l'appel à projets
- Le 8 avril 2019 à minuit : Clôture de l'appel à projets
- Du 15 avril au 21 juin 2019 : Evaluation par le jury
- A partir de juillet 2019 : Publication des projets lauréats
- Démarrage des projets à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019

## DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les projets sont à soumettre sous forme d'un fichier **unique** au format Word (ou PDF) via le dossier de candidature sur le site :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/innovation-et-entrepreneuriat-prematuration>

**IL VOUS APPARTIENT DE CONTACTER VOTRE STRUCTURE DE VALORISATION POUR VERIFIER VOTRE ELIGIBILITE, CONSTITUER LE DOSSIER ET POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE**